

# Rapport annuel 2020-2021



PROGRAMME D'AIDE  
AUX MÉDECINS  
DU QUÉBEC

3	À propos du PAMQ
4	Mot de la direction
5	Merci, D <sup>re</sup> Anne Magnan
7	Rapport d'activité
15	Rapport de gestion
19	Gouvernance
21	Rapport de la Fondation



# À propos du PAMQ

Créé en 1990, le Programme d'aide aux médecins du Québec est un organisme sans but lucratif qui offre aux membres de la communauté médicale québécoise un service d'aide indépendant, fondé sur l'approche du soutien par les pairs, c'est-à-dire par les médecins et pour les médecins.

## **Des médecins en santé, pour une pratique médicale durable au bénéfice de tous**

Le PAMQ a pour mission de venir en aide, dans le plus grand respect de la confidentialité, à tous les médecins, résidents et étudiants en médecine aux prises avec une situation qui peut nuire à leur santé psychologique et globale. Ses services sont assurés par des médecins-conseils qui comprennent les défis propres à l'exercice de la profession et qui ont à cœur de soutenir leurs collègues en difficulté dans la recherche de solutions pour retrouver la santé et une pratique saine. Outre les services de soutien-conseil, le PAMQ conçoit et met en œuvre des programmes de prévention en matière de santé psychologique, en plus de contribuer à la recherche.

## **Respect de la confidentialité**

**Depuis sa création, le PAMQ satisfait aux plus hauts standards de protection des renseignements personnels de ses clients.**

**Suivant une politique stricte de non-divulgaration, incluant le fait d'avoir consulté ou non, le PAMQ est autonome et entièrement indépendant des organismes médicaux. Les médecins-conseils sont rémunérés par le PAMQ. Cette approche fait notamment en sorte qu'aucune information n'est transmise à un tiers et, par le fait même, assure la confidentialité et l'anonymat des personnes qui font appel au Programme.**



# Mot de la direction

## Des défis relevés avec brio

À plusieurs égards, l'exercice 2020-2021 a été l'année de tous les défis pour notre système de santé : une année entière à subir les contrecoups de vagues successives de cas de COVID-19, sans véritable répit. Une fois le choc du début absorbé, les membres de notre équipe ont fait preuve d'une agilité exemplaire pour rapidement déployer les efforts nécessaires afin de s'ajuster et d'être en mesure d'offrir le soutien-conseil approprié à un nombre croissant de médecins aux prises avec des difficultés de nature diverse.

Alors que sévissait la pandémie et que notre premier objectif demeurait de répondre à la croissance soutenue des demandes d'aide et de maintenir une qualité de service de premier ordre, nous avons revu nos façons de faire afin d'apporter les améliorations requises à certains processus et à l'organisation du travail dans une perspective de plus grande efficacité, sans oublier la nécessaire transition vers le télétravail, compte tenu des exigences de la Santé publique. Par ailleurs, nous avons conçu et mis en place de nouveaux outils pour appuyer nos médecins-conseils dans leur démarche auprès de leurs clients. Grâce à leur dévouement et à la profondeur de leur expertise, ces médecins-conseils ont une fois de plus confirmé la pertinence du PAMQ comme véritable référence lorsqu'il est question du mieux-être des médecins, y compris pour tous les aspects liés à l'exercice de la profession au temps de la COVID-19.

Nous y sommes arrivés tout en consacrant le temps nécessaire à la gestion des enjeux propres au quotidien d'un OSBL comme le nôtre. Il nous a fallu assurer un contrôle budgétaire serré pour maintenir la qualité des services offerts. En même temps, nous devons faire en sorte d'avoir la capacité organisationnelle requise, en procédant au recrutement et à l'intégration de médecins-conseils, et ce, entre autres, pour compenser les départs à la retraite. Nous avons notamment assuré la transition à la suite du départ, en mai dernier, de la directrice générale, la D<sup>re</sup> Anne Magnan, qui



a vu au bon déroulement des activités du PAMQ au cours des vingt dernières années et qui, par sa ténacité et son esprit visionnaire, a su donner à l'organisation ses lettres de noblesse.

C'est avec fierté et humilité que j'ai accepté, en juin dernier, de prendre le relais comme directeur général par intérim. À ce titre, j'entends continuer à construire sur les solides bases déjà en place, en priorisant les actions qui assureront la pérennité de notre organisation. Au nombre des éléments qui retiendront l'attention, mentionnons la consolidation et la diversification des sources de financement pour permettre au PAMQ de poursuivre sa mission. Il s'agit également de voir à la modernisation de nos infrastructures et outils technologiques de façon à renforcer nos capacités organisationnelles et à permettre aux médecins-conseils de se consacrer pleinement à leur rôle.

En terminant, je souhaite exprimer ma reconnaissance à tous les membres de l'équipe du PAMQ et de son conseil d'administration, de même qu'au Collège des médecins et aux fédérations et associations, qui sont nos alliés. Grâce à l'ardeur au travail de chacun, nous avons réussi à relever les défis de la dernière année avec brio. En constatant le chemin parcouru, j'ai la conviction profonde que tous ensemble, nous saurons poser les gestes qui feront évoluer le PAMQ vers la réalité de demain, tout en maintenant le cap sur sa mission première : agir en faveur du mieux-être psychologique et global des médecins, pour une pratique durable, au bénéfice de tous.

**Nicolas Ledoux**  
Directeur général par intérim

# Merci, D<sup>re</sup> Anne Magnan

Le 31 mai dernier, la D<sup>re</sup> Anne Magnan quittait ses fonctions de directrice générale du PAMQ après plus de 20 ans de loyaux services. Tout au long de ces années, elle a saisi un maximum d'occasions et multiplié les démarches pour faire connaître et reconnaître l'importance de la protection de la santé des médecins. Elle a sans cesse fait valoir la nécessité qu'ils puissent compter sur un programme d'aide qui réponde véritablement à leurs besoins, un programme d'aide par et pour les médecins. Elle a su remplir avec rigueur et constance son rôle aux multiples facettes : gestionnaire d'une équipe de médecins-conseils et d'employés permanents, conférencière à l'échelle tant nationale qu'internationale, porte-parole auprès des médias et consultante pour le compte d'organisations médicales, sans oublier sa contribution à titre de coordonnatrice et de formatrice dans le cadre de la mise en place d'un programme de soutien par les pairs en France, sur le modèle du PAMQ. En 2010, le Conseil interprofessionnel du Québec remettait à la D<sup>re</sup> Magnan le Prix Mérite, en guise de reconnaissance pour le travail accompli au service de ses pairs.

« Au nom du conseil d'administration, des employés et des médecins-conseils, je tiens à remercier la D<sup>re</sup> Magnan pour son importante contribution au développement et au rayonnement du PAMQ. Sous sa gouverne, par sa détermination et son engagement, le Programme est devenu une référence en santé des médecins et en soutien par les pairs. Elle laisse en place une organisation stable et une équipe chevronnée prête à en poursuivre la mission. Plus que jamais, dans le contexte actuel de la pandémie et des défis croissants en matière de santé des médecins, le PAMQ conserve toute sa pertinence. »

**D<sup>r</sup> Jacques G. Bergeron**  
Président du conseil d'administration du PAMQ

« Dès son entrée en fonction, la D<sup>re</sup> Magnan a pleinement adhéré à la vision que nous avons adoptée au moment de la fondation du Programme. Non seulement elle a fait en sorte que le PAMQ puisse poursuivre ses activités selon le modèle de soutien par les pairs, mais elle a aussi consacré temps et énergie à l'avancement des connaissances concernant la santé et le mieux-être des médecins. Par l'entremise de collaborations avec d'autres groupes ou instances médicales, y compris les médecins-conseils du PAMQ, de représentations au sein de comités d'experts, de rédaction et de publication de mémoires, de rapports statistiques, de capsules santé sur les différents motifs de consultation, la D<sup>re</sup> Magnan a été l'instigatrice de nombreux chantiers qui ont contribué au rayonnement du PAMQ, ici comme à l'étranger, tout en faisant valoir l'importance de protéger la santé des médecins. À ce titre, elle mérite toute notre reconnaissance pour l'immense travail accompli. »

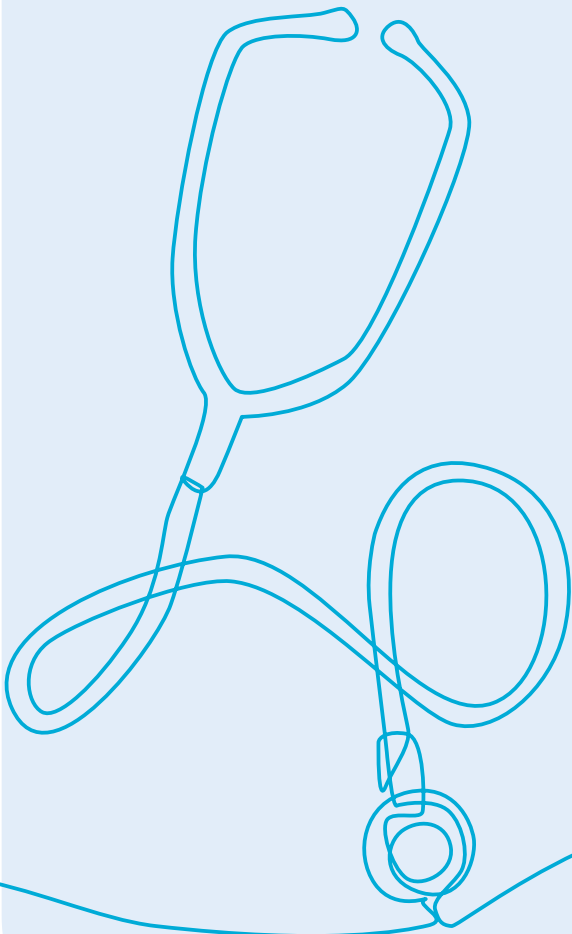
## **D<sup>r</sup> Claude Thibeault**

Cofondateur du PAMQ et président du conseil d'administration de la Fondation du PAMQ



## Le médecin-conseil

Les intervenants du PAMQ sont tous au départ des médecins de famille ou des spécialistes. Ils ont à leur actif un minimum de dix ans d'expérience à titre de cliniciens sur le terrain. Par leur formation et leur expérience clinique, les médecins-conseils du PAMQ connaissent le système de santé de l'intérieur, la culture médicale, le parcours universitaire et les divers milieux de pratique. Cette connaissance approfondie du monde médical leur permet de comprendre les diverses facettes d'une problématique et surtout de proposer des solutions réalistes.



## Motifs de consultation

### Difficultés d'ordre professionnel

- Épuisement professionnel
- Contexte conflictuel au travail
- Plainte ou processus d'enquête
- Échec ou difficultés lors d'examens ou de stages
- Situation de harcèlement ou d'intimidation
- Cas d'inconduite professionnelle
- Limitations dans l'accomplissement du travail
- Problèmes liés au vieillissement ou à la retraite
- Réorientation professionnelle
- Surcharge, organisation du travail

### Problèmes de dépendance

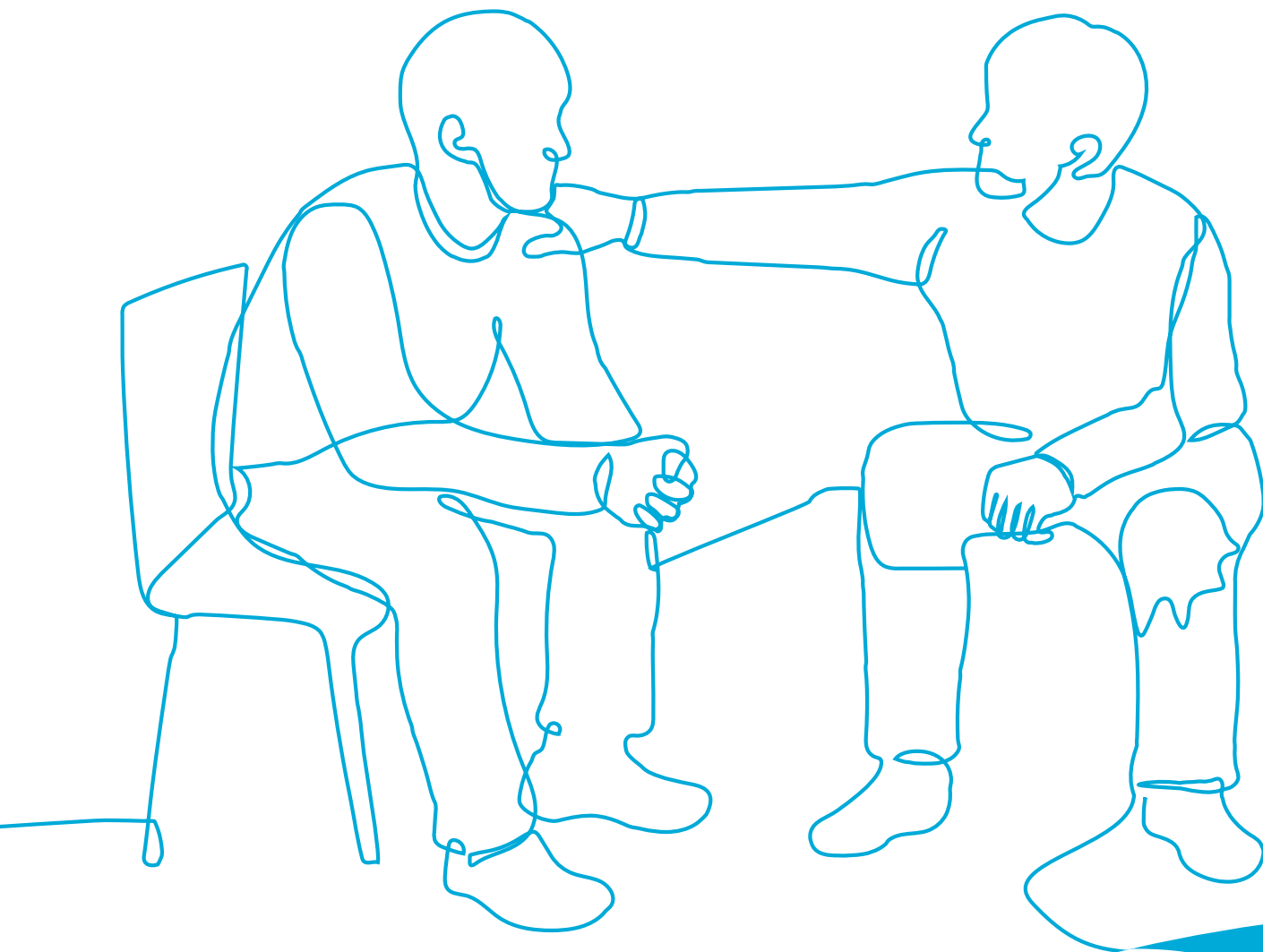
- Alcool
- Médicaments
- Drogues
- Sexe
- Jeux de hasard et d'argent
- Écrans

### Difficultés d'ordre personnel

- Problèmes familiaux ou conjugaux
- Violence conjugale
- Stress financier
- Maladie physique
- Deuil

### Problèmes de santé ayant une incidence sur la santé psychologique

- Troubles anxieux
- Troubles de l'humeur
- Troubles du comportement alimentaire
- Troubles neurodéveloppementaux (TDAH, traits neuroatypiques, etc.)



# Rapport d'activité

pour l'exercice terminé le 31 mai 2021

# Introduction

Tout au long du dernier exercice, du 1<sup>er</sup> juin 2020 au 31 mai 2021, l'équipe du PAMQ a été particulièrement occupée à répondre à un nombre croissant de demandes, alors que la pandémie de COVID-19 continuait d'exercer une forte pression sur le système de santé. Les médecins, résidents et étudiants en médecine ont été 28 % plus nombreux que l'année précédente à bénéficier de l'aide d'un médecin-conseil. Cette forte demande n'a toutefois pas empêché la poursuite des actions en vue d'accroître la notoriété du PAMQ au sein de la communauté médicale, tout en déployant des initiatives visant à améliorer l'efficacité opérationnelle.

# Changements organisationnels et technologiques

Comme le nombre de demandes pour des services d'intervention a été en constante hausse au fil des ans — et c'est davantage le cas dans le contexte de la pandémie de COVID-19 —, le PAMQ veille à déployer les efforts nécessaires afin d'être en mesure de répondre à la demande. C'est ce qui nous a notamment amenés à procéder au recrutement et à la formation de médecins-conseils pour accroître notre effectif tout en compensant les départs. Ces efforts se sont poursuivis au-delà de la fin de l'exercice, et nous pourrons donc compter sur une équipe constituée à la fois de sang neuf et de médecins-conseils d'expérience.

En parallèle, nous avons revu l'organisation du travail afin d'accroître notre efficacité opérationnelle, alors que le télétravail occupe une place prépondérante. Nous disposons d'un nouvel outil pour la gestion des horaires qui facilitera la répartition des demandes entre les membres de l'équipe afin d'assurer la permanence du service.



# Intervention

La tendance à la hausse du nombre de demandes d'aide s'est maintenue tout au long de l'exercice 2020-2021. Les médecins-conseils sont ainsi venus en aide à un total de 2 062 clients, incluant les clients en suivi. En tenant compte des nouveaux cas, des cas réactivés et des cas en milieu de travail, la hausse est de 28 % par rapport à l'exercice précédent, pendant lequel la pandémie avait sévi sur les trois derniers mois. Si la pandémie a contribué à accentuer cette croissance, elle a surtout influencé la portée des demandes. Nous avons observé une augmentation marquée des demandes d'aide individuelle et d'intervention en milieu de travail.

Devant un tel constat, nous avons été amenés à prioriser les activités en mode intervention par rapport à celles qui visent la prévention.

Dans le cas de l'aide individuelle, les médecins-conseils ont également fait état d'un plus grand nombre de cas complexes, où plusieurs sphères de la vie du client sont touchées et où les difficultés sont susceptibles de se transformer en situation nécessitant un accompagnement plus personnalisé.

Quant aux démarches de la part d'une personne souhaitant venir en aide à un ou plusieurs collègues, le nombre de demandes est demeuré relativement stable, à 89. Ce résultat s'inscrit dans la tendance observée l'an dernier selon laquelle des chefs de département font appel au PAMQ afin d'obtenir des conseils pour mieux soutenir les membres de leur équipe dans le contexte de la pandémie.

En ce qui concerne les interventions en milieu de travail, nous avons traité un total de 13 demandes pour des groupes, cinq de plus que pour l'exercice 2019-2020. Au total, ce sont 122 personnes qui ont participé à l'une ou l'autre des rencontres de groupe. Ces interventions visent principalement à venir en aide à des équipes qui traversent une période difficile, soit en raison d'un conflit, soit à la suite d'un événement dramatique susceptible de causer de la détresse psychologique, soit encore à des fins de consolidation d'équipe, sans oublier les groupes de soutien entre pairs. Cela dit, à l'instar de l'exercice précédent, l'augmentation du nombre de demandes s'inscrit dans une large mesure dans le cadre de démarches entreprises par des médecins exprimant le besoin de recevoir du soutien en groupe pour relever les défis de la pandémie. Ces rencontres visent à favoriser les échanges sur les difficultés professionnelles et personnelles vécues dans le contexte de la crise sanitaire.

# L'intervention en chiffres

2 062

Nombre de clients qui  
ont reçu l'aide d'un  
médecin-conseil

28 %

Augmentation  
du nombre de clients  
ayant bénéficié  
d'une aide

89

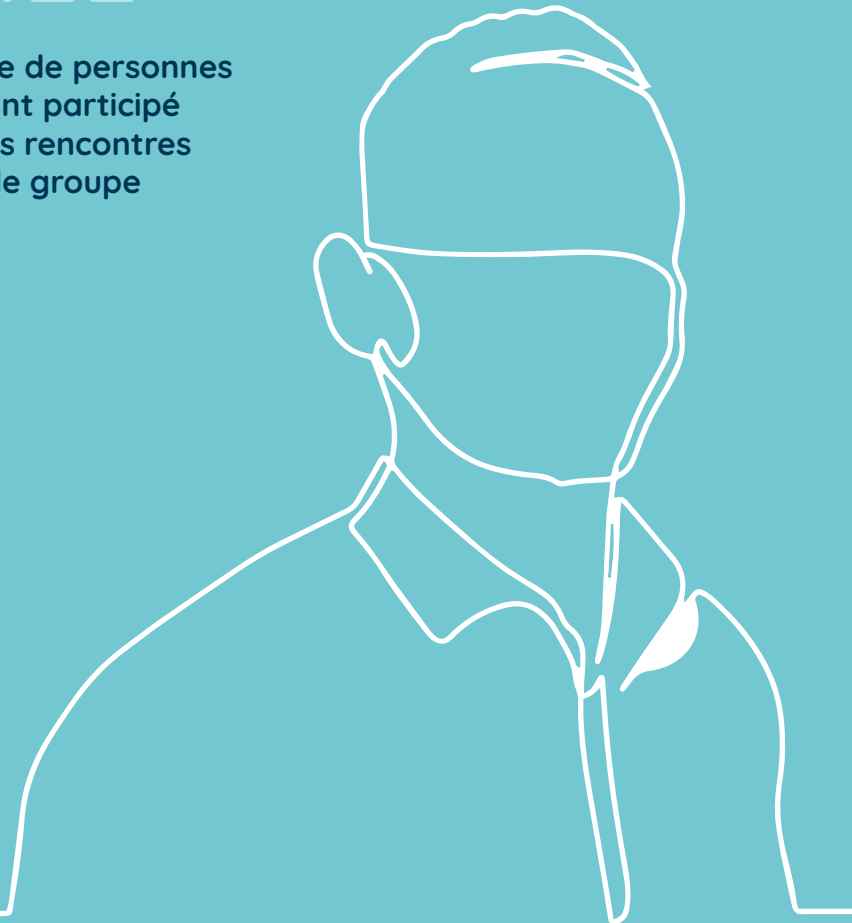
Nombre de demandes  
pour aider un collègue

13

Nombre de demandes  
d'aide pour des  
groupes de médecins

122

Nombre de personnes  
ayant participé  
à des rencontres  
de groupe



# Utilisation des services d'intervention (2016-2021)

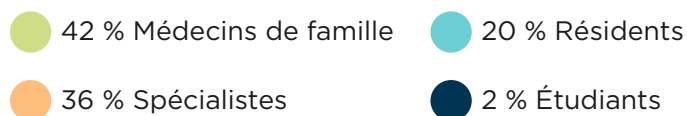
EXERCICES TERMINÉS LE 31 MAI	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021
<b>Soutien-conseil individuel</b>					
demandes reçues durant l'année	595	620	697	679	850
demandes d'une année précédente en cours de suivi	809	862	915	1048	1001
<b>Soutien-conseil pour aider un collègue</b>					
demandes reçues durant l'année	71	78	70	88	89
<b>Intervention de groupe en milieu de travail</b>					
personnes rencontrées durant l'année	106	58	67	62	122
<b>Nombre total de personnes ayant bénéficié d'une aide</b>	<b>1 581</b>	<b>1 618</b>	<b>1 749</b>	<b>1 877</b>	<b>2 062</b>

Un médecin-conseil consacre en moyenne  
5 heures à l'accompagnement d'un client.

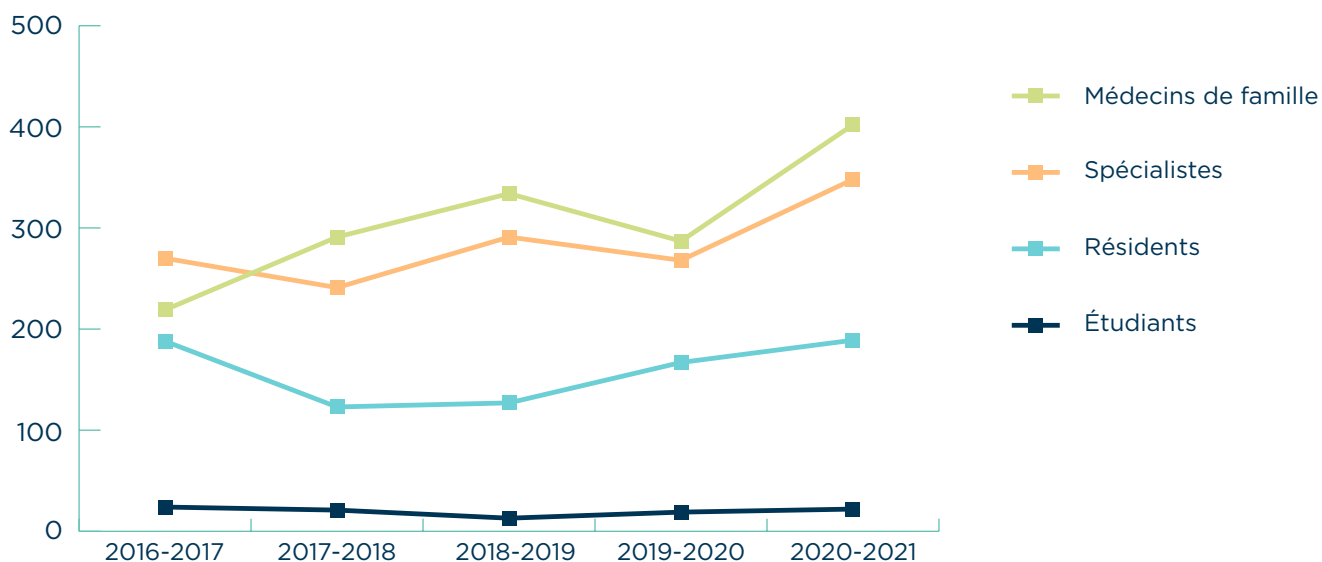
## Répartition des demandes d'aide (2020-2021)



Le nombre total de personnes ayant bénéficié de services d'intervention au cours de l'exercice 2020-2021 représente 4,1 % de l'ensemble des médecins et résidents du Québec, soit une proportion légèrement supérieure aux 4 % de l'exercice précédent.



## Évolution des demandes d'aide (2016-2021)



## Prévention

En ce qui concerne la prévention, nous avons maintenu un certain nombre d'activités, d'une part afin de sensibiliser différentes parties prenantes à l'importance de promouvoir la santé et le bien-être des médecins et, d'autre part, de répondre à des groupes de médecins qui souhaitent se doter d'outils et de moyens pour favoriser un climat de travail sain et harmonieux. Ces activités ont pris la forme de présentations aux étudiants en médecine, de soutien pour la mise sur pied d'un groupe de pairs aidants en milieu de travail et de webinaires sur la résilience à l'intention des médecins, en collaboration avec Rachel Thibeault, Ph.D., consultante en résilience psychologique et soutien entre pairs.

C'est également dans cet esprit que nous tenons des ateliers interactifs dans le cadre du programme de formation des résidents sentinelles de la région de Montréal en vue de les outiller et de leur permettre d'aider les collègues en difficulté.

Toujours dans une perspective de prévention, l'équipe du PAMQ a collaboré avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec afin de mettre au point une formation en ligne intitulée « Approcher un collègue en difficulté ». Prévus pour le début de l'année 2022, la formation consiste à donner des pistes d'intervention concrètes pour reconnaître un collègue en difficulté et lui apporter un soutien bienveillant. L'objectif de la formation est de favoriser la compassion entre collègues et d'augmenter la collégialité dans les milieux médicaux.

## Recherche

L'avancement et la diffusion des connaissances concernant la santé et le bien-être des médecins constituent un volet important de la mission du PAMQ. C'est ce qui a amené des experts du Programme à participer aux travaux du comité consultatif de recherche financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du projet « Stratégies de protection de la santé mentale du personnel de la santé dans le contexte de la pandémie COVID-19 : développement d'un outil pour soutenir les milieux de travail ».

Aussi, les membres de l'équipe ont participé à divers congrès et forums scientifiques dans une perspective d'acquisition et de partage de connaissances. Mentionnons à cet effet le congrès de la *Federation of State Physician Health Programs* ainsi que l'*International Conference on Physician Health* organisée par la *British Medical Association*. S'y ajoutent les activités de l'Association médicale du Canada ainsi que les journées de formation interdisciplinaire de la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

# Rayonnement

Faire connaître le PAMQ constitue un élément clé pour établir une relation avec la communauté médicale et ses parties prenantes. D'une part, il s'agit de s'assurer que les médecins, résidents ou étudiants aux prises avec des difficultés soient au courant qu'un service est à leur disposition. D'autre part, il est important de mettre en lumière le rôle essentiel du programme et de son approche en vue d'une pratique médicale durable, au bénéfice de tous. Faire valoir l'expertise du PAMQ demeure notamment un incontournable dans le contexte où nous souhaitons accroître et diversifier nos sources de revenus, en invitant de nouveaux partenaires et les membres de la communauté médicale à soutenir financièrement la poursuite de sa mission.

C'est ainsi qu'au cours de l'exercice 2020-2021, nous avons déployé les efforts nécessaires pour actualiser l'image de marque et les outils de communication du PAMQ. Après la fin de l'exercice, nous avons procédé au dévoilement d'un nouveau logo et à la mise en ligne d'un site Web entièrement revisité, dont le contenu témoigne de ce qu'est le Programme aujourd'hui.

En complément de ces nouveaux outils, nous assurons une présence dans les médias sociaux par des publications sur des sujets d'actualité, notamment dans le cadre de semaines ou mois thématiques, la semaine de la santé mentale, par exemple. S'y ajoutent différents articles dans des publications à l'intention de la communauté médicale.

## Le PAMQ dans les médias

[La santé de la population passe par celle des soignants](#), dans La Presse

[Health-care workers facing strain on mental health during the pandemic](#), sur CBC

[La santé mentale de nos médecins](#), sur ICI Première Radio-Canada

Dans un autre ordre d'idées, nous tenons des activités ponctuelles à l'intention de groupes en particulier. Par exemple, des membres de notre équipe ont présenté les services du PAMQ aux étudiants des facultés de médecine.



**PROGRAMME D'AIDE  
AUX MÉDECINS  
DU QUÉBEC**





# Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 31 mai 2021

# Introduction

La croissance soutenue des demandes d'aide nous amène à exercer un contrôle budgétaire serré afin d'être en mesure de maintenir la qualité des services. Comme la rémunération des médecins-conseils est assumée par le PAMQ, il est important de maintenir notre capacité financière pour assurer la pérennité du service dans ce contexte de hausse de la demande. Au cours de l'exercice 2020-2021, nous avons entrepris une démarche visant à évaluer les différentes options qui permettraient d'accroître et de diversifier nos sources de financement.

# Financement

Le financement du PAMQ est essentiellement constitué de subventions, de contributions et de dons provenant de partenaires, ainsi que de fonds amassés dans le cadre d'activités de collecte de la Fondation.

Les fédérations médicales négocient individuellement auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux une subvention réservée au PAMQ à même leur enveloppe budgétaire. Grâce à ces ententes, une grande partie du financement est assurée à hauteur de 1,6 million de dollars jusqu'en 2023, offrant ainsi de la stabilité à l'organisme. Parmi les organisations partenaires du PAMQ, certaines ont choisi de verser une contribution provenant des cotisations de leurs membres. Le montant de cette contribution est établi à la discrétion de chaque organisation et varie d'un exercice à l'autre. D'autres ont ajouté des dons à ces contributions. Finalement, la Fondation constitue une autre source de financement pour le PAMQ, notamment grâce aux dons de la communauté médicale qu'elle reçoit à l'occasion de collectes de fonds.

Au nombre des faits saillants de l'exercice, mentionnons que le PAMQ a conclu une entente avec l'Association médicale canadienne (AMC) et la Banque Scotia en vertu de laquelle il bénéficiera d'une entrée de fonds d'un million de dollars répartie sur quatre ans, à compter de 2020-2021.

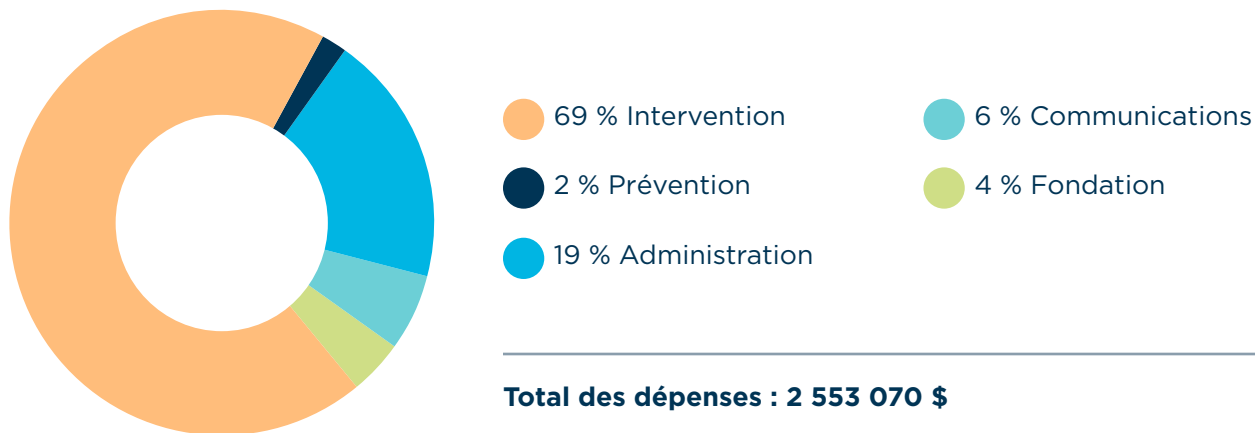
Pour l'ensemble de l'exercice 2020-2021, le PAMQ a enregistré des revenus totalisant un peu plus de 2,8 millions de dollars, en hausse de 19 % par rapport aux 2,3 millions de dollars de l'exercice précédent.

	Organisation	Montant	Modalité	Fin de l'entente
<b>Subventions</b>				
	FMSQ	875 000 \$ <sup>1</sup>	↑ 25 000 \$/année	2023
	FMOQ	700 000 \$ <sup>1</sup>		2023
	FMRQ	100 000 \$ <sup>1</sup>		2021
	AMC-Banque Scotia	250 000 \$		2024
<b>Contributions</b>				
	FMOQ	100 000 \$		
	Groupe Pasteur Mutualité (France)	75 000 \$		
	Collège des médecins du Québec	70 000 \$	↓ 30 000 \$/année	2023
	Médecins francophones du Canada	1 000 \$		
<b>Dons</b>				
	Fondation du PAMQ	100 000 \$		
	FMSQ	125 000 \$ <sup>2</sup>		
	FMOQ	125 000 \$ <sup>2</sup>		
<b>Autres</b>				
	Association médicale du Québec	97 600 \$ <sup>3</sup>		
	Établissements	18 289 \$ <sup>4</sup>		
	Revenus de conférences	35 272 \$		
	Autres	141 308 \$		
<b>Total</b>		<b>2 813 469 \$</b>		

1. Provenant du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec
2. Provenant de l'AMC -Banque Scotia (subvention spéciale pour la COVID-19)
3. Lié à la dissolution de l'association
4. Lié aux interventions de groupe en établissement

Cette hausse des revenus est liée entre autres à la subvention de 250 000 \$/année (pour quatre ans) de l'AMC-Banque Scotia, à un montant de 97 600 \$ lié à la dissolution de l'Association médicale du Québec et de son programme d'assurance invalidité Sun Life et à des dons de 125 000 \$ chacun de la FMSQ et de la FMOQ.

# Dépenses par catégorie d'activité pour l'exercice 2020-2021



Au cours de l'exercice 2020-2021, les dépenses totales ont diminué d'un peu plus de 8 % par rapport à l'exercice précédent. Pour le secteur de l'administration, cette baisse s'explique par l'abolition du poste de direction du développement stratégique, des absences de personnel ainsi que la diminution de certains frais de bureau en raison du télétravail dans le contexte sanitaire. Les dépenses du secteur des communications ont également légèrement diminué. Malgré la hausse des

demandes d'aide, les dépenses du secteur de l'intervention sont restées stables en raison d'une baisse importante des frais de déplacement et de représentation. Les dépenses liées à la prévention ont quant à elles légèrement diminué.

Pour obtenir un exemplaire des états financiers du PAMQ, veuillez en faire la demande par courriel à : [info@pamq.org](mailto:info@pamq.org)



# Gouvernance

# Introduction

Sur le plan de la gouvernance, nous avons entrepris la mise en place d'un certain nombre de changements organisationnels, compte tenu notamment du départ de la D<sup>re</sup> Anne Magnan à titre de directrice générale du PAMQ le 31 mai 2021. Après la fin de l'exercice, nous avons procédé à la nomination de M. Nicolas Ledoux, directeur de l'administration, au poste de directeur général par intérim et à la confirmation de la D<sup>re</sup> Marie-Chantale Brien à celui de directrice de l'intervention, de la prévention et de la recherche, qu'elle occupait par intérim. Par ailleurs, nous avons amorcé une réflexion stratégique en vue d'en arriver à un plan d'action dans une perspective d'amélioration et d'alignement sur les meilleures pratiques de gouvernance.

---

## L'équipe du PAMQ

**Au 31 mai 2021 (sauf indication contraire)**

**D<sup>re</sup> Anne Magnan**  
Directrice générale

**M. Nicolas Ledoux**  
Directeur général par intérim (1<sup>er</sup> juin 2021)

**D<sup>re</sup> Marie-Chantale Brien**  
Directrice de l'intervention, de la prévention et de la recherche par intérim

**M<sup>me</sup> Sophie Lussier**  
Directrice des communications

**M<sup>me</sup> Josée-Raphaële Brodeur**  
Agente de communications

**M<sup>me</sup> Sophie Champagne**  
Adjointe à la direction générale

**M<sup>me</sup> Jasmine Mings**  
Secrétaire à l'accueil

**M<sup>me</sup> Monique Therrien**  
Secrétaire à l'accueil

## Conseil d'administration

**Au 31 mai 2021**

**D<sup>r</sup> Jacques G. Bergeron, président**  
Membre du conseil d'administration de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec

**D<sup>r</sup> Alain Bestavros, vice-président**  
Conseiller, conseil d'administration de la Fédération des médecins spécialistes du Québec

**D<sup>re</sup> Anne Magnan**  
Directrice générale, Programme d'aide aux médecins du Québec

**M<sup>me</sup> Nicole Parent**  
Directrice générale, Médecins francophones du Canada

**D<sup>re</sup> Jessica Ruel-Laliberté**  
Secrétaire, Fédération des médecins résidents du Québec

---

## Médecins-conseils (temps partiel)

**D<sup>re</sup> Catherine Boisvert**

**D<sup>re</sup> Renée Carignan**

**D<sup>re</sup> Cathie Guimond**

**D<sup>re</sup> Micheline Héroux**

**D<sup>re</sup> Pascale Hudon**

**D<sup>re</sup> Claude Johnson**

**D<sup>re</sup> Martine Landry**

**D<sup>re</sup> Christiane Lantagne**

**D<sup>r</sup> Denis Lefebvre**

**D<sup>re</sup> Sandra Roman**

**D<sup>r</sup> Yves Tremblay**

**D<sup>re</sup> Marie-France Villiard**



# Rapport de la Fondation

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

# Introduction

Depuis 2004, la Fondation du Programme d'aide aux médecins du Québec soutient la prestation des services de l'organisme par l'entremise de campagnes de financement et de collectes de fonds. En 2020-2021, les mesures sanitaires en place en raison de la pandémie de COVID-19 ont mené à l'annulation du traditionnel tournoi de golf des fédérations médicales. La campagne de financement de l'automne 2020 et les dons de partenaires ont constitué les principales sources de revenus de la Fondation au cours du dernier exercice.

Les sommes versées sous forme de dons à la Fondation constituent une part essentielle du financement du PAMQ. Elles s'ajoutent aux subventions, contributions et dons reçus des partenaires pour assurer des services à la hauteur des besoins de la communauté médicale.

Le montant global des dons amassés au cours de l'exercice financier de la Fondation est de près de 198 000 \$. De ce montant, 132 000 \$ ont été recueillis sous forme de dons de particuliers, en majorité des médecins, dans le cadre de la campagne « Si chaque médecin contribue, on atteint notre but » lancée à l'automne 2020.

**SI CHAQUE MÉDECIN CONTRIBUE, ON ATTEINT NOTRE BUT :**

**CONTINUER À ÊTRE LÀ QUAND VOUS EN AVEZ BESOIN.**



**DONNEZ.**



# Gouvernance

Les activités de la Fondation du PAMQ sont sous la supervision d'un conseil d'administration. Quant à la gestion de ses affaires courantes, elle relève du personnel permanent du PAMQ.

## Conseil d'administration de la Fondation du PAMQ

**Au 31 mars 2021**

**D<sup>r</sup> Claude Thibeault, président**  
Cofondateur du PAMQ, président de Consultants Aeromed Inc.

**D<sup>r</sup> Jacques G. Bergeron, vice-président**  
Président du conseil du PAMQ et membre du conseil d'administration de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec

**D<sup>r</sup> Olivier Fortin**  
Président, Fédération des médecins résidents du Québec

**D<sup>re</sup> Diane Francoeur**  
Présidente, Fédération des médecins spécialistes du Québec

**D<sup>r</sup> Mauril Gaudreault**  
Président, Collège des médecins du Québec

**D<sup>r</sup> Louis Godin**  
Président, Fédération des médecins omnipraticiens du Québec

**D<sup>re</sup> Anne Magnan**  
Directrice générale, Programme d'aide aux médecins du Québec

**D<sup>re</sup> Muriel Narjoz-Mury\***  
Professeure agrégée, Département de psychiatrie, Université de Sherbrooke

**M<sup>me</sup> Nicole Parent**  
Directrice générale, Médecins francophones du Canada

\*Membre absent au cours de l'exercice



**Nos services de soutien-conseil sont sans frais et accessibles 365 jours par année.**

Les médecins, résidents ou étudiants en médecine du Québec peuvent s'entretenir avec un médecin-conseil, généralement le jour de leur appel ou à l'intérieur d'un délai de 24 heures.

T : 514 397-0888 ou 1 800 387-4166  
C : [info@pamg.org](mailto:info@pamg.org)



**PROGRAMME D'AIDE  
AUX MÉDECINS  
DU QUÉBEC**

1, boul. René-Lévesque E.  
Bureau 200  
Montréal (Québec) H2X 3Z5

[www.pamq.org](http://www.pamq.org)